

L'ANRT RECRUTE

Dans le cadre du renforcement de ses compétences, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) recrute au sein de :

La Direction Technique

- Un cadre supérieur, Ingénieur d'Etat ou diplôme équivalent (spécialité télécommunications radiocommunication) (Bac + 5) dont la mission générale est le suivi des opérations de contrôle des nouvelles technologies (3G, WIFI, WIMAX...) (cf. fiche profil n°1).
- Un cadre supérieur, Ingénieur d'Etat ou diplôme équivalent (cycle supérieur ISCAE, AL AKHAWAYN, ENA ...) (Bac+5), dont la mission générale est le suivi du marché des Services à Valeur Ajoutée (SVA) (cf. fiche profil n°2).

La Direction de la Concurrence et du Suivi des Opérateurs

- Un cadre supérieur titulaire d'un diplôme supérieur en analyse financière (diplôme grandes écoles d'Ingénieurs ou cycle supérieur ISCAE ...) ou diplôme supérieur Universitaire (DESA en Economie option Gestion) ayant une expérience en analyse financière et gestion des projets dont la mission générale est **d'assurer le suivi, l'étude et l'analyse financière des projets et offres soumis à l'ANRT par les Exploitants des Réseaux Publics de Télécommunications (ERPT)** (cf. fiche profil n°3).

La Mission Réglementation

- Un cadre supérieur, titulaire d'un diplôme universitaire d'études supérieures approfondies (DESA) en droit privé ou public, dont la mission générale est d'assurer l'étude de projets relatifs à la réglementation des télécommunications (cf. fiche profil n°4).

La Cellule de l'Audit Interne

- Un cadre supérieur diplômé d'écoles de gestion (Bac +5) ou d'ingénieurs d'Etat ou de formation universitaire (Titulaire de DESA ...), ayant une expérience de 3 ans dans le domaine de l'audit, dont la mission générale est de répondre aux objectifs de l'Agence en ce qui concerne la recherche de la performance et de l'efficacité des opérations et la maîtrise des risques y afférents (cf. fiche profil n°5).

Le Secrétariat Général

- Un cadre supérieur (Bac +5) diplômé de l'Institut Supérieur de Journalisme (ISJ), de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) ou d'un institut équivalent. L'intéressé(e) devra en outre disposer d'une expérience probante dans l'élaboration de supports de communication institutionnels, l'analyse des retombées médiatiques et l'organisation d'interviews et conférences de presse (cf. fiche profil n°6).

Seuls les diplômes donnant accès à l'échelle 11 de la fonction publique, seront retenus.

Les candidatures (Lettre de motivation, CV, photo, et l'arrêté d'équivalence pour les titulaires de diplômes obtenus à l'étranger) devront parvenir à l'adresse électronique : drh@anrt.net.ma **au plus tard le 25 août 2006**, en précisant, en objet, le(s) numéro(s) de(s) fiche(s) profil correspondante(s). Les demandes parvenues après ce délai ne seront pas prises en considération.

Il est à préciser qu'une présélection sera effectuée sur la base des dossiers transmis à l'ANRT. Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien de sélection.